

Que faire du réseau en fibre optique du futur métro Grand Paris Express ?

Chargée de **mettre en œuvre le Grand Paris Express (GPE)**, futur métro automatique qui desservira l'Île-de-France à l'horizon 2030, la Société du Grand Paris (SGP) lance aujourd'hui son **Appel à manifestations d'intérêt (AMI)**. Pas sur le tracé du futur système de transport, déjà retenu, mais bien **sur l'infrastructure numérique**.

Définir les composants de l'infrastructure numérique

« L'objet [de cet AMI] est de nous aider à bien définir les composants de l'infrastructure numérique, précise **Etienne Guyot**, président du directoire de la SGP. Mieux appréhender l'environnement pour faire émerger une plate-forme d'informations ouverte aux voyageurs et aux entreprises. »

L'idée étant bien de mettre à disposition des usagers et entreprises la capacité de bande passante que fourniront les **centaines de kilomètres de réseaux de fibres optiques** qui jalonnent les voies ferroviaire du Grand Paris Express. Mais pour ce faire, il faut « identifier les bons partenaires et créer des émulations ».

Une démarche qui invite au dialogue et passera par [un questionnaire](#) ouvert à l'ensemble des acteurs du numérique, des entreprises et opérateurs aux collectivités locales, en passant par les associations et les délégataires de missions de services publics. Un appel public à contribution qui n'est pas sans rappeler les consultations de l'Arcep (Autorité de régulation des communications électroniques et des postes), émises sur ses projets de décision de régulation des marchés.

Axes de réflexions prioritaires

Plusieurs axes de réflexions sont proposés, certains plus prioritaires que d'autres en regard de l'approche des premiers travaux de génie civil. Le **déploiement des câbles optiques** et la **préinstallation des locaux techniques opérateurs** le long du tracé du métro en font partie. Mais aussi le **déploiement de datacenters dans ou près des gares**. Tout comme les **infrastructures mutualisées pour les réseaux mobiles** (4G à minima) ainsi que les **réseaux de communication indoor** aux gares, de type Wifi.

Sont également attendus des **réseaux sans fil de géolocalisation** (le satellite passe mal sous terre), notamment en vue de créer de nouveaux services d'aide à la mobilité. Autre piste : la création d'espaces de travail mutualisés.

Dans un second temps, moins urgent, pourront être étudiées les questions propres à la **mise à disposition publique des données d'infrastructures** (open data) visant à alimenter les développeurs de services numériques sur mobiles, les opérateurs de transports, l'autorité organisatrice, etc. **L'Internet des objets** à travers les mobiliers connectés, les interfaces sans

contact, etc., participeront également de la réflexion.

Ne pas se substituer aux opérateurs

La SGP n'a cependant pas l'intention de se substituer aux opérateurs télécoms. « *Nous ne serons pas opérateur de service, précise Jérôme Coutant, responsable numérique. Les opérateurs nous diront s'ils souhaitent participer [au déploiement de l'infrastructure] et comment.* » « *Notre ambition n'est pas de faire le travail des opérateurs, renchérit Etienne Guyot, mais si on se projette à 10 ans, les besoins en bande passante seront exponentiels. On mettra à disposition des entreprises le pipeline fibre en plus des besoins propres aux transports.* »

Le calendrier se précipite. Alors que le **début des travaux du premier tronçon du GPE**, la ligne 15, est programmé **pour 2015**, la SGP lancera ses **appels d'offres** (ce que n'est pas l'AMI, insiste Etienne Guyot) **à l'été 2014**. Appel d'offres notamment établis sur la base des réflexions apportées par les contributions des acteurs du numérique. Lesquels ont jusqu'au 21 février 2014 pour rendre leurs avis sur un projet au budget estimé à « *entre 30 et 40 millions d'euros* ».

